DEMANDE DE TRAITEMENT RAPIDE D'UNE DECLARATION D'OPERATION SOCIETAIRE AU REGARD DU DROIT DE PREEMPTION DE LA SAFER

Par télédéclaration, en date du ***/ /*** **,** le déclarant identifié ci-contre, a adressé à la **Safer Nouvelle-Aquitaine** une notification relative à une opération sociétaire.

Il souhaiterait connaitre aussitôt que possible la position que prend la Safer sur cette opération au regard de son droit de préemption.

N° opération : **OS**
Nom du déclarant :

Adresse de facturation pour cette prestation :

Mail pour l'envoi de la facture acquittée :

Éléments de la notification :

Département du siège de la société concernée par l'opération :

Nom de la société :

Nature de l'opération :

Cédant(s) :

Cessionnaire(s) / bénéficaire(s) :

Montant de l'opération :

Fait à **le**

SIGNATURE ET CACHET DU DECLARANT :

Cadre réservé à la réponse de la Safer Nouvelle-Aquitaine

N° de la notification : OS

Date de réception de la demande de réponse rapide : … / ….. / …….

☐ La Safer atteste avoir été régulièrement informée d'une cession n'entrant pas dans le champ d'application de son droit de préemption ou bénéficiant d'une mesure d'exemption.

☐ La Safer atteste avoir été régulièrement informée d'une cession entrant dans le champ d'application de son droit de préemption et vous informe qu'après examen de cette déclaration, elle n'entendait pas exercer son droit de préemption institué par les articles L 141-2 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime et vous le confirme par les présentes.

SIGNATURE ET CACHET DE LA SAFER

Cette réponse de la Safer ne préjuge pas de la situation de cette opération au regard du contrôle administratif institué par les articles L 333-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime.